



Ville de Tournan-en-Brie

SECRETARIAT DU MAIRE
LG/SC/ST/14/10/149

TOURNAN-EN-BRIE, le 4 novembre 2014.

Monsieur Dominique RODRIGUEZ
Maire

Mairie - 6 rue Abel Leblanc
77220 PRESLES EN BRIE



Monsieur le Maire, Cher Collègue,

Je souhaite par la présente vous informer que le Tribunal de Melun a nommé Monsieur DESWARTE, Conciliateur de Justice, sur le canton de Tournan-en-Brie.

Celui-ci tiendra des permanences sur Tournan chaque deuxième mercredi du mois, au 2^{ème} étage des locaux du Centre Communal d'Action Sociale, 7 place Edmond de Rothschild 77220 Tournan-en-Brie, de 9h00 à 12h00 et chaque quatrième jeudi du mois, Salle de la Fontaine, 12 rue de Paris 77220 Tournan-en-Brie, de 16h00 à 20h00.

Je vous rappelle qu'un conciliateur n'est pas compétent en matière de conflit intra familial, ni en droit du travail.

Vos administrés pourront prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Police Municipale de Tournan-en-Brie au 01.64.06.49.73.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, **Monsieur le Maire, Cher Collègue**, en l'assurance de mes salutations les plus distinguées.

Laurent GAUTIER
Conseiller Général
Maire de Tournan-en-Brie